

## SYNTHÈSE DES ENTREVUES

---

Titre : Auditions mobiles

Date : 27 février 2025

Lieu : Roulotte mobile de l'organisme *Dans la rue*

Étaient présents : Deux commissaires

---

Dans le cadre de la consultation publique sur « Itinérance et Cohabitation sociale à Montréal », l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) a organisé une série d'auditions mobiles dans différentes ressources et/ou campements.

L'objectif de ces auditions mobiles était d'aller à la rencontre des personnes en situation d'itinérance qui, en raison de leur réalité sociale, ne sont pas en mesure de se présenter devant la commission dans un cadre formel. En se déplaçant dans leurs milieux de vie – refuges, ressources communautaires, campements, l'Office de consultation publique de Montréal a choisi de renverser la logique habituelle de consultation, en s'adaptant aux personnes concernées plutôt que de leur imposer les cadres institutionnels traditionnels.

Cette approche vise à écouter directement les personnes en situation d'itinérance, sans parler en leur nom, afin de rester au plus près de ce qu'elles vivent et des réalités concrètes qu'elles affrontent au quotidien. Elle permet de reconnaître et de valoriser leur parole comme un savoir légitime, essentiel à la construction de politiques publiques plus justes et adaptées. Ces entretiens ont ainsi permis :

- D'aller à la rencontre des personnes qui ne sont pas dans un contexte favorable pour discuter de leur expérience,
- De recueillir directement la parole des personnes en situation d'itinérance,
- D'écouter leurs préoccupations,
- D'entendre leurs propositions.

Le 27 février 2025, dans le cadre de la commission sur l'itinérance, des commissaires, se sont rendus à la roulotte mobile de l'organisme *Dans la rue*. Ce dispositif itinérant, qui circule régulièrement dans différents quartiers de la ville, vise à joindre les personnes en marge des services traditionnels, en leur offrant un espace d'écoute, de répit et de soutien.

La roulotte accueille une diversité de personnes : certaines vivent en situation d'itinérance, d'autres sont logées mais en situation de grande précaire. Les profils varient selon les secteurs où elle s'arrête, mais beaucoup partagent une vulnérabilité marquée et, pour diverses raisons, entretiennent un lien fragile ou discontinu avec les ressources institutionnelles. Dans ce contexte, la roulotte joue un rôle essentiel en assurant une

présence de proximité, en distribuant des collations, et en répondant à des besoins de base dans un cadre bienveillant, accessible et sans jugement.

Lors de cette tournée, les commissaires ont échangé avec 14 personnes, dont 6 femmes et 8 hommes. Leurs témoignages ont mis en évidence la complexité des situations de précarité vécues : rupture familiale, enjeux de santé mentale, instabilité résidentielle, exposition à la stigmatisation, mais aussi capacité de résilience, d'entraide et d'adaptation. Ce récit apporte un éclairage précieux sur les limites des dispositifs existants et rappelle l'importance de construire des réponses plus souples, humaines et ancrées dans les réalités du terrain.

Voici les thèmes abordés, illustrés par les propos des personnes rencontrées.

## Thèmes abordés

### ▪ Humanité, non-jugement et accueil bienveillant

L'importance d'un accueil respectueux et sans jugement ressort fortement des témoignages recueillis. Les personnes valorisent particulièrement les lieux comme les roulottes mobiles, qui offrent un espace où l'écoute prime sur les règles.

*« Ils sont cool. Ils sont humains. » « Je n'ai jamais été jugée ici. Jamais. »*

## Enjeux

- Absence de lieux de répit empreints d'écoute et de respect ;
- Disqualification implicite des savoirs et vécus des personnes aidées.

## Propositions

- Créer ou maintenir des ressources de proximité fondées sur le respect et le non-jugement ;
- Développer des ressources communautaires mobiles, accessibles et bienveillantes.

### ▪ Violence symbolique, stigmatisation et étiquetage

Les personnes ayant connu l'itinérance décrivent le jugement social comme omniprésent, tant dans l'espace public qu'au sein des institutions. Ce regard stigmatisant s'accompagne souvent d'une étiquette sociale persistante, qui enferme les individus dans une image figée et freine considérablement leurs parcours de réinsertion.

*« Dans la rue, oui. C'est sûr qu'on est jugés. » « Un coup que t'as passé là-dedans, t'as l'étiquette solide. »*

### Enjeux

- Traitement stigmatisant dans l'espace public ;
- Étiquetage social persistant ;
- Discours médiatique renforçant l'exclusion.

### Propositions

- Lancer des campagnes publiques de sensibilisation ;
- Revaloriser les personnes concernées comme citoyen.ne(s) à part entière ;
- Soutenir la participation des personnes aux décisions publiques.

- **Précarité économique et dépendance à l'aide sociale**

Les témoignages reflètent une grande vulnérabilité financière. Nombre de personnes dépendent de l'aide sociale et vivent dans la crainte constante de perdre ce filet de sécurité minimal, ce qui pourrait les précipiter dans la rue. Cette précarité structurelle empêche toute projection sereine dans l'avenir.

*« Je suis sur l'aide sociale. » « Si je n'avais pas beaucoup d'argent, c'est sûr que je vais me retrouver dans la rue. »*

### Enjeux

- Aide minimale ;
- Ruptures brutales de revenu ;
- Difficulté d'accès ou coupures injustifiées à l'aide sociale ;
- Absence de soutien économique pour prévenir l'itinérance.

### Propositions

- Créer des mesures de prévention ciblées pour les personnes en grande précarité ;
- Renforcer l'accès équitable à l'aide sociale.

- **Accès au logement : instabilité, attente et rigidité**

Même avec un logement, certaines personnes continuent de vivre dans l'instabilité, notamment en raison de la rigidité des règlements. L'attente interminable pour accéder à un logement social, combinée à l'absence de soutien adéquat, freine les possibilités de réinsertion durable.

*« J'ai une douche, j'ai une porte. » « Je suis sur la liste pour les HLM. [...] Il y en a que ça fait neuf ans qu'ils sont là. » « J'ai pas le droit d'acheter rien. J'ai pas le droit de mettre rien sur mes murs. »*

### **Enjeux**

- Délais excessifs pour l'accès aux HLM ;
- Environnements rigides et peu accueillants ;
- Isolement lié à des relogements éloignés.

### **Propositions**

- Raccourcir les délais d'accès aux HLM ;
- Alléger les règlements dans les logements supervisés ;
- Diversifier les formes de logement selon les profils.

- **Accès limité aux ressources et inégalités territoriales**

Le manque de ressources dans certains quartiers oblige les personnes à parcourir de longues distances pour accéder à de l'aide. Les files d'attente interminables et les critères d'admissibilité restrictifs renforcent le sentiment d'exclusion et de découragement.

*« À part ça, il n'y en a pas d'autres. » « Quand tu passes, pas plus que 50 personnes. Après 50, tu peux t'attendre à deux heures. »*

### **Enjeux**

- Inégalités dans la répartition géographique des services ;
- Accueil limité et files d'attente dissuasives ;
- Manque d'accès aux repas de base.

### **Propositions**

- Répartition des ressources dans tous les quartiers ;
- Adapter les capacités d'accueil des services existants ;
- Offrir un accès régulier aux repas de base.

- **Les pairs aidants et le rôle des usagers**

Des personnes engagées dans le soutien par les pairs revendiquent la reconnaissance de pleine et entière de leur rôle. Elles souhaitent que leur expérience soit valorisée à la hauteur de leur contribution, notamment l'attribution de titres, une rémunération équitable et une place au sein des structures d'aide.

« On a créé une espèce d'académie de pairs aidants. » « C'est juste nous nommer. Peut-être nous payer. »

### Enjeux

- Invisibilisation des savoirs expérientiels ;
- Manque de reconnaissance et de valorisation officielles.

### Propositions

- Créer des espaces de formation et reconnaissance pour les pairs aidants ;
- Intégrer les personnes concernées aux structures de gouvernance.

- **Parcours en protection de la jeunesse et rupture post-majorité**

Les personnes issues du système de protection de la jeunesse déplorent le manque d'accompagnement après l'âge de 18 ans. Une fois sorties du dispositif, elles se retrouvent seules, sans continuité de soutien, ce qui fragilise considérablement leur insertion dans la vie adulte.

« J'ai déjà été dans une famille d'accueil. » « À 18, oui. Mais après, ils ne voulaient plus. »

### Enjeux

- Rupture brutale du soutien à la majorité ;
- Absence de dispositifs de transition vers l'autonomie.

### Propositions

- Renforcer le soutien post-majorité ;
- Créer des mesures de prévention spécifiques pour les jeunes en situation de précarité.

- **Expériences contrastées dans les refuges et ressources**

Les refuges sont perçus comme des ressources essentielles, mais leur qualité varie considérablement. Certaines personnes en gardent une expérience positive, tandis que d'autres évoquent un manque d'écoute, des conflits ou un sentiment d'abandon. Ces écarts soulignent l'importance d'un encadrement adapté, bienveillant et humain.

« On mangeait très bien. » « Ce n'est pas facile. On ne peut pas juger l'autre pourquoi qu'il se fâche. » « Il y en a que ça fait des années qu'ils sont là, qu'ils ne devraient pas être là. »

### Enjeux

- Qualité très variable de l'accueil ;
- Absence de mécanismes de transition vers le logement ;
- Saturation chronique des refuges.

### Propositions

- Créer des mécanismes de sortie pour permettre le roulement ;
- Améliorer l'encadrement humain et social dans les ressources.

- **Absence ou insuffisance d'accompagnement**

Les témoignages soulignent un manque de suivi, même au sein de programmes censés favoriser la réinsertion. Les personnes se sentent livrées à elles-mêmes, sans repères ni accompagnement structurant.

*« Ça fait déjà un an et demi. Pas de services. Pas d'accompagnement. »*

### Enjeux

- Abandon des usagers dans les dispositifs de soutien ;
- Manque de continuité dans l'accompagnement.

### Propositions

- Assurer un accompagnement actif et individualisé ;
- Suivre les parcours avec régularité et engagement.

- **Santé mentale et souffrance psychologique**

Certaines personnes expriment une souffrance psychologique importante, ainsi qu'un manque de prise en charge adaptée. Les structures d'aide ne répondent pas toujours à leurs besoins en santé mentale, ce qui accentue leur isolement et leur détresse.

*« Je suis bipolaire. Je voulais avoir mes médicaments. »*

### Enjeux

- Insuffisance de soutien psychologique ;
- Accès difficile à la médication et aux soins.

### Propositions

- Intégrer le suivi en santé mentale dans toutes les ressources ;
- Développer des services adaptés aux troubles psychiques.